

# BULLETIN

## RETRAITE.E.S

# FSU 61

Juillet 2017  
N° 7

### SFRD-FSU 61

Espace associatif  
La Pyramide  
2, avenue de Basingstoke  
61000 Alençon

Courriel:  
fsu61@fsu.fr

Site départemental:  
sd61.fsu.fr

## Section Fédérale Départementale des Retraités.e.s de la FSU 61

La section fédérale des retraités.e.s de la FSU 61 souhaite un bon départ vers d'autres activités aux collègues et agents de la Fonction publique qui ont fait valoir cette année leur droit à la retraite après avoir donné temps et énergie aux enfants, à l'école publique, au service public, aux parents, aux usagers...

### Rentrée en musique : la fausse note du tambour-major

Le 21 juin, date symbolique en la matière, le ministre a adressé une note aux recteurs dans laquelle il invite les enseignants, dès le jour de la rentrée des classes, à « proposer aux élèves, qui étaient déjà présents l'année précédente, d'accueillir leurs nouveaux camarades en musique, manière chaleureuse de leur souhaiter la bienvenue ». !!!!

Si le SNUipp-FSU est bien entendu favorable à soigner tout particulièrement l'accueil réservé aux élèves lors de ce moment important et symbolique de la rentrée, s'il considère que l'enseignement de la musique et plus largement de la culture et des arts doit occuper une place essentielle dans les apprentissages, il perçoit le coup de trompette médiatique du ministre comme un couac qui signe une sérieuse méconnaissance du fonctionnement des écoles.

*Extrait du communiqué du SNUipp-FSU*

**Il n'est pas trop tard!  
Syndiquez-vous.**



20 juin 2017

## Journée d'action pour les effectifs et la défense des services publics du ministère du travail

### Intervention de la FSU

Pour la FSU, la Fonction publique est un élément structurant de la société qui contribue au développement économique du pays et à son rayonnement international. Constitutive du modèle social français, elle est un excellent outil pour répondre aux besoins fondamentaux de la population et de tous les usagers (y compris à ceux des acteurs économiques) et ce sur tout le territoire.

Le rôle de la Fonction publique est de faire du commun, et donc entre autre, de lutter contre les inégalités. A la fois dépositaire et garante de l'intérêt général, elle incarne autant qu'elle met en œuvre les valeurs qui sont synthétisées dans la devise de la République. Et c'est au nom même de l'intérêt général, de la volonté que toutes et tous puissent accéder à leurs droits, qu'elle assure, en France, la majorité du service public.

Cette place essentielle s'applique de manière particulièrement évidente au Ministère du Travail dont les services et les agents sont en première ligne pour garantir les droits des travailleurs.

Ce ministère cristallise depuis toujours les débats de fond de la société française autour du travail et de l'accès à l'emploi des citoyens, il se trouve au cœur des choix d'équilibre entre l'économique et le social. Pour notre fédération, son existence, ses moyens humains, juridiques et matériels sont un enjeu capital.

Ce ministère, jugé non prioritaire, a subi de plein fouet les conséquences des politiques d'austérité ainsi que des réformes et réorganisations des services de l'État, conduites par les gouvernements successifs des dix dernières années. Des pertes d'emplois touchent tous les services : inspection du travail, services Emploi, fonctions support, et produisent immédiatement leurs effets, avec la multiplication des départs en retraite.

Ses services de terrain, les DIRECCTE assurent aux salariés la permanence, la proximité, l'accessibilité du service public, dans des conditions de plus en plus difficiles.

En quinze ans, de 2009 à 2017, les effectifs de référence des DIRECCTE ont diminué de près de 20 %, passant de 9 826 à 7 983 (ETP rémunérés) Ce sont 1843 emplois qui ont été supprimés.

Alors que les agents ne peuvent pas faire face à leur charge de travail, les recrutements sont tout à fait insuffisants, par exemple le recrutement d'agents de contrôle ouvert au concours cette année représente 6,5% de ces agents susceptibles de partir entre 2016 et 2017 !

Alors que nos concitoyens ressentent douloureusement le retrait des services publics, la FSU ne peut pas accepter ces atteintes aux services essentiels à la protection des travailleurs et des personnes qui se retrouvent éloignées de l'emploi. Qu'il s'agisse des services de renseignement qui donnent l'accès aux droits de chacun dans l'entreprise, des services de contrôles de l'application de ces droits, cœur du ministère du Travail, de ceux chargés de lutter contre les conséquences abusives des mutations économiques, du contrôle de la formation professionnelle, tous sont atteints.

Le ministère du travail subit de plein fouet les politiques d'austérité, dans le même temps un des premiers chantiers du nouveau gouvernement est une réforme du code du travail qui, contrairement à sa présentation, risque de complexifier et d'émietter les droits des salariés et des chômeurs, de diminuer et d'affaiblir leur représentation dans l'entreprise. Pour la FSU, cela peut constituer une double peine pour les travailleurs.

L'autre versant des baisses d'effectifs ce sont les conséquences sur les conditions de vie au travail des agents du ministère du Travail.

Ils supportent de plus en plus mal de ne plus pouvoir apporter aux usagers les services que ceux-ci sont en droit d'attendre dans une République moderne et sociale, leur charge de travail ne le leur permet plus. Les atteintes à la santé se font de plus en plus sentir, elles résultent de la fatigue physique et nerveuse mais aussi du découragement devant l'absence de reconnaissance et l'insuffisance des moyens. La FSU agit pour améliorer les conditions de travail de toutes et tous les agent-es, elle soutient fermement les revendications des agents du Ministère du travail pour obtenir que les suppressions de postes cessent, tous les postes soient pourvus par des recrutements statutaires, tous les services, et particulièrement les services de proximité, soient maintenus sur tout le territoire.

Les agents du ministère du Travail, leurs services et leurs missions doivent rester un atout pour tous les travailleurs, pour l'ensemble de nos concitoyens et pour la cohésion de la société. Alors que le code du travail est dans la ligne de mire du gouvernement, la FSU leur apporte tout son soutien.



**Françoise Tollot (titulaire)**  
**Christian Rousselin (suppléant)**  
 représentent la FSU 61  
 au CDCA de l'Orne

**La FSU regrette la disparition du terme "retraité" de l'intitulé. Un "retraité" se définit par son identité sociale, une "personne âgée" par son identité biologique. Malgré nos demandes, le gouvernement s'est toujours refusé à réintroduire le terme "retraité" dans l'intitulé. Cela confirme la volonté de rompre avec l'idée qu'une retraite est (devrait redevenir) un salaire continué. Pour nos dirigeants cela s'apparente de plus en plus à une "prestation sociale" ce que nous refusons.**

Le CDCA est une nouvelle instance de démocratie locale au service des personnes âgées et des personnes handicapées. Cette instance remplace le CDCPH et le CODERPA.

Présidé par le président du conseil départemental, ce conseil est composé de représentant.e.s des personnes âgées et des personnes handicapées, de leurs familles et de leurs proches aidants ainsi que des autorités départementales et de l'Etat. Il donne des avis sur tout sujet touchant au vieillissement et au handicap.

C'est au titre de représentant des personnes âgées que la FSU a obtenu un siège au CDCA. Alors que le CODERPA s'intéressait explicitement aux retraité.e.s (le R) et donc à leur statut, ceci disparaît dans le CDCA. Cependant, il a paru important à la FSU de participer à ces débats. Ce sera également pour elle la possibilité de peser sur l'intégration des handicapés dans les services publics, tant du côté des agents que de celui des usagers, notamment à l'école.

Il donne un avis sur la constitution d'une maison départementale de l'autonomie, et est informé de l'activité et des moyens de celle-ci, par le président du conseil départemental.

Il formule des recommandations visant au respect des droits et à la bienveillance des personnes âgées et des personnes handicapées, dans le département, à assurer le soutien et la valorisation de leurs proches aidants ainsi qu'à permettre la bonne prise en compte des questions éthiques.

Il transmet un rapport biennal sur la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, au CNCPPH et à la CNSA.

Il est informé du contenu et de l'application du plan départemental de l'habitat, du programme départemental d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et des schémas d'équipement et d'accompagnement des personnes handicapées dans le département.

### **Les sigles**

- CODERPA (Comité départemental des retraité.e.s et des personnes âgées)
- CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie)
- CDCPH (Conseil départemental consultatif des personnes handicapées)
- CNCPPH (Conseil national consultatif des personnes handicapées)
- CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

La Caisse contribue au financement de l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en versant aux conseils départementaux un concours au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap<sup>2</sup>. Elle répartit entre les régions et les départements les crédits de l'assurance maladie destinés au financement des établissements et services médico-sociaux accueillant les personnes dépendantes. Elle joue un rôle d'expert pour l'élaboration des référentiels nationaux d'évaluation des déficiences et de la perte d'autonomie, ainsi que pour celle des outils d'appréciation des besoins individuels de compensation. Elle anime le réseau des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

La FGR-FP est présente dans tous les départements et rassemble des fonctionnaires retraités de toutes les origines et de tous les horizons, avec ou sans passé syndical ou mutualiste. Elle a constitué le Pôle des Retraités de la Fonction Publique avec quatre autres associations.



## **La grande question à l'ordre du jour: en prenant dans la poche des retraités, pourrait-on redonner du pouvoir d'achat aux actifs?**

Dans une longue lettre au Président de la République, neuf organisations de retraités précisent leurs désaccords et leurs revendications. Une forme d'aide mémoire aboutissant à la mise en place d'une ligne rouge:

"Selon le Conseil d'Orientation des retraites, les retraités contribuent à la création de richesses dont la valorisation économique pourrait représenter jusqu'à l'équivalent de 1,2 % du PIB".

"Nous souhaitons exprimer notre désaccord sur la proposition consistant à augmenter, pour 60 % de retraités, de 1,7 point la CSG, qui est un impôt, pour compenser les baisses de cotisations salariales."

"Vos propositions entraîneraient une baisse des pensions pour tous les salariés retraités qui affecterait principalement les femmes puisque celles-ci cotisent moins que les hommes en raison des inégalités de salaires dont elles sont victimes durant leur carrière."

"Nous demandons l'indexation des retraites et pensions sur l'augmentation du salaire annuel moyen et non plus sur l'inflation, ce qui a conduit à accélérer le décrochage du pouvoir d'achat des retraités."

"Nous ne voulons pas d'un système par répartition à cotisations définies (dit système à point) qui s'apparente au système suédois". ( Pour rappel, le 1er ministre suédois déclarait en février 2012 que les actifs devraient travailler jusqu'à 75 ans s'ils voulaient bénéficier du même niveau de retraite qu'en 2011)."

Les organisations n'oublient pas, dans leur lettre de rappeler que la partie « Établissements d'accueil » a été retirée de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et que les conséquences dans l'avenir pourraient être très graves puisqu'il "faudra 540 000 places supplémentaires d'ici 2040 selon une étude du CREDOC".

## **ADHERER A LA FGR-FP ?**

1) Vous êtes (ou vous serez) syndiqué.e à un des syndicats de la FSU , votre cotisation syndicale comprend votre adhésion à la FGR-FP 61 et l'envoi de son bulletin « Le courrier du retraité »

2) Vous n'êtes pas syndiqué.e ou vous êtes syndiqué.e à un syndicat qui n'est pas ou plus affilié à la FGR-FP mais vous souhaitez adhérer à la principale association de retraité.e.s de la Fonction publique, vous pouvez entre autres en devenir « adhérent.e direct.e ».

Renseignements et bulletin d'adhésion à demander à:

**FGR-FP 61**

**12, boulevard Lenoir Dufresne**

**61000 Alençon**

## Brèves

Les mesures annoncées par le nouveau président de la République risquent d'impacter fortement le pouvoir d'achat des retraités. Pouvoir d'achat pourtant en recul depuis plusieurs années.

Le nouveau président a prévu de relever la CSG de 1,7 point pour 60% des retraités, jugés privilégiés s'ils ont un revenu mensuel supérieur à 1181 €. Sa promesse d'exonérer 80% des français de la taxe d'habitation (couples ayant moins de 3800 € par mois) obligerait par ailleurs les collectivités territoriales à sabrer dans les services publics, notamment ceux de l'aide aux personnes âgées.

### Protéger les enfants migrants

La Commission européenne publie une série de recommandations sur les conditions d'accueil des 800 000 enfants migrants arrivés en Europe ces dernières années

Toujours nombreux sur les routes de l'exil, parfois isolés et « *exposés à des risques élevés de violence, de traite ou d'exploitation le long des routes migratoires* », les enfants migrants sont d'abord des enfants à protéger, rappelle la Commission européenne qui a publié en avril toute une liste d'actions à mettre en œuvre dans ce sens. Elle prône à toutes les étapes de leur parcours et dès leur entrée sur le sol européen une prise en charge par du personnel formé. La présence d'une « *personne chargée de la protection de l'enfance à un stade précoce de la phase d'enregistrement dans toutes les installations d'accueil* » et des agents chargés de cette protection « *nommés dans chaque centre d'enregistrement* ». Ce suivi permettrait d'évaluer rapidement leurs besoins que ce soit en termes de santé, de soutien psychologique ou d'accès aux droits dont celui essentiel à un « *enseignement sans retard quel que soit leur statut* ».

### Attention particulière aux mineurs isolés

Selon l'Unicef, 800 000 enfants ont demandé l'asile en Europe en 2015 et 2016, 170 000 d'entre eux étaient non accompagnés. Afin de lutter contre les disparitions et les séparations de leur famille, la Commission enjoint également les États membres à « *instaurer les procédures nécessaires pour signaler les enfants disparus et échanger les informations entre eux* ». Et quand ces mineurs sont isolés, ils devraient pouvoir trouver une place rapidement dans une famille d'accueil plutôt que dans des centres anonymes voire des camps sauvages.

### Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

REPETONS-LE: *votre participation est la bienvenue*. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à FSU 61

**Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon**

.....par courriel à

**snu61@snuipp.fr**

**Contact: ROUSSELIN Christian**

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon



**Prochain Bulletin mi septembre 2017**

**Petit rappel**

Le statut général de la Fonction publique a été instauré au sortir de la seconde guerre mondiale. Il est un héritage des valeurs et du programme du Conseil National de la Résistance.

La loi du 19 octobre 1946 a tracé une conception française de la Fonction publique, républicaine et démocratique. Pourtant, elle est souvent l'objet de dénigrement. Les dernières campagnes électorales ne l'ont pas épargnée!

Mais en dépit des attaques successives, la Fonction publique n'a cessé d'évoluer et de jouer son rôle : loi de 1946, ordonnance du 4 février 1959, lois de 1983/84 pour la Fonction Publique d'État et la Fonction Publique Territoriale et de 1986 pour la Fonction Publique Hospitalière, qui instituent une nouvelle architecture statutaire et étendent aux trois versants de la Fonction publique les trois principes essentiels : égalité, indépendance, responsabilité, loi de déontologie aujourd'hui...

C'est une des grandes forces de la Fonction publique que de s'adapter aux évolutions et besoins de la société sans jamais renoncer aux principes démocratiques qui la fondent.

Aujourd'hui, la Fonction publique c'est plus de cinq millions d'agents dans l'hospitalière, la territoriale et l'État, sur l'ensemble du territoire.

***Pour mémoire, la FSU avait fait une intervention préalable au Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) le 10 novembre dernier. En voici un extrait. Il est bien sûr toujours d'actualité.***

« ...La FSU s'étonne du silence sur les 70 ans du statut de la Fonction publique car elle considère que cela aurait mérité d'être célébré (la même chose pour l'anniversaire de la Sécurité Sociale NDLR). La FSU l'a fait le 19 octobre dernier et organise un moment de débat pour marquer cet anniversaire non pas par nostalgie d'un temps passé mais parce que ce regard sur le passé permet d'éclairer l'avenir. Et la Fonction publique a besoin que nous lui donnions des perspectives d'avenir. Elle est un très bon outil pour répondre aux besoins de la population et de tous les usagers sur tout le territoire, elle fonctionne sur la base de valeurs et principes essentiels pour favoriser la cohésion sociale....Ceci est d'autant plus important dans le contexte. La FSU s'inquiète des propos qui sont tenus ici ou là sur la Fonction publique (et sur le statut des fonctionnaires NDLR) de la journée de carence au temps de travail des agents en passant par les coûts qui seraient excessifs pour la société...discours qui conduisent ouvertement à une remise en cause de l'efficacité même de la Fonction publique et de la qualité des services rendus, qui sèment le doute sur l'engagement et le travail des agents. Ces propos donnent une vision totalement passéiste et poussiéreuse d'une Fonction publique qui n'évoluerait pas, qui ne serait pas en phase avec son temps. Tout cela cache mal des projets destructeurs pour la Fonction publique au bénéfice de services marchands qui sans aucun doute mettront à mal les solidarités et la cohésion sociale du pays... »

**POUR RAPPEL**

**Dans le précédent Bulletin retraité.e.s FSU 61 qui vous a été envoyé, des renseignements pratiques y figuraient. Si vous l'avez égaré, vous le trouverez sur le site du SNUipp 61-FSU ([snu61@snuipp.fr](mailto:snu61@snuipp.fr)) ou sur le site de la FSU 61 ([sd61.fsu.fr](http://sd61.fsu.fr))**

**Association pour le  
Maintien d'une  
Agriculture  
Paysanne**



### **AMAPIEN, AMAPIENNE, KESAKO?**

Une AMAP est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne. C'est un partenariat de proximité entre des producteurs et des consommateurs d'un même secteur; les acheteurs s'engageant à acheter des produits à l'avance à un prix équitable, sans intermédiaire commercial.

Le bénévolat de chacun.e permet un fonctionnement assez souple.

A Alençon, l'AMAP regroupe des producteurs « bio » et une soixantaine d'amapiens.nes. Tous les vendredis de 17h à 18h30, salle sociale des Organisations Agricoles de l'Orne, sont livrés selon les commandes: des légumes, du jus de pomme, des fromages, du pain, des œufs, de la farine, des tisanes, de la viande, des glaces, des pâtes alimentaires...

D'autres AMAP existent à Héloup, Rémalard, Le Mesle sur Sarthe, Argentan, Flers. ...Il y en a au moins 10 de déclarées dans le département. Renseignez-vous.

**Préférez bio et local, c'est donner un sens à nos achats.**

Françoise B.T.

## **CONCERT SOLIDAIRE**

Après les Franco-Folies de la Rochelle

**Patrick Abrial** revient sur scène à Alençon

**Auditorium d'Alençon, le 16 septembre à 20 h 30.**

**Concert solidaire organisé par le Secours populaire,  
Solidarité Durable aux Réfugiés et La Cimade.**

Il se produira en duo électrique avec son acolyte Jye, guitariste résolument « Blues-Rock ». Un univers « Rock-Baroque » quelque part entre Pink Floyd et Jacques Brel. Les guitares enveloppent les mots.

Ca chante, ça parle, ça crie, ça déchire, ça blues en cauchemars magnifiques ou comptines électriques.

Patrick Abrial a réalisé de nombreux albums depuis *Chanson pour Marie* et *Fétiche* tels *Condamné Amour*, *Vidéo* ou la *Fille du Boucher* avec son fils Thibault Abrial, guitariste de Trust.

**Un univers à découvrir ou redécouvrir le samedi 16 septembre à 20 h 30.**

\*\*\*\*\*Réservations à l'Office du Tourisme, maison d'Ozé Alençon

Tél : 02 33 80 66 33

« Carte blanche aux communes sur les rythmes scolaires » : la mise en œuvre de l'engagement de campagne du nouveau Président rouvre un débat toujours vif sur ce dossier sensible.

« Laisser aux communes, en lien étroit avec les écoles de leur territoire, le soin d'organiser le temps périscolaire sans contrainte » : L'engagement du candidat Macron a pris une nouvelle coloration depuis son élection à la présidence le 7 mai dernier. Trois mois avant la rentrée, l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'éducation sont à nouveau sur des charbons ardents sur un dossier sensible qui avait déjà suscité nombre de débats et de polémiques au début du quinquennat précédent. Pour le nouveau gouvernement, l'objectif de désengagement de l'État est sous-jacent. Mais quelques lignes dans un programme électoral ne suffisent pas à régler les implications concrètes d'une nouvelle modification des rythmes scolaires. Celle-ci détermine en effet l'emploi du temps de millions de citoyens, parents d'élèves, professionnels qu'ils soient enseignants ou employés territoriaux. Sans parler des conséquences sur l'organisation des enseignements, sur les nombreux secteurs économiques qui gravitent autour de l'école et sur les arbitrages budgétaires délicats opérés par les communes.

### Les enseignants touchés dans leurs conditions de travail

Avec les élèves, ils ont été les premiers touchés par une réforme mise en place dans la précipitation et l'impréparation qui a affecté directement des conditions de travail déjà dégradées. Les enseignants des écoles sont nombreux à se saisir de l'occasion offerte, pour se prononcer pour un retour de la semaine de quatre jours. Cette forte demande transparait nettement dans les premières enquêtes réalisées auprès des professeurs d'école par certaines sections départementales du SNUipp-FSU. Ainsi dans les Bouches-du-Rhône, parmi les 10 % des personnels qui ont répondu, ils sont près de 90 % à souhaiter le retour à quatre jours. Même résultat quasi unanime à Givors dans le Rhône où les enseignants consultés par la municipalité relèvent l'impact trop important du périscolaire sur l'organisation des temps d'apprentissage. À Rodez dans l'Aveyron, ce sont les directrices et directeurs de la ville qui ont rapidement pris l'initiative de contacter le maire pour lui demander l'abandon de la semaine de quatre jours et demi.

### Des élus et des parents divisés

Du côté des élus, si certains maires, comme celui de Marseille ont indiqué tout de suite leur volonté de revenir à quatre jours dès que possible, les positions sont plus nuancées selon que l'on se situe en ville ou à la campagne... et selon les possibilités financières de la commune. Pas facile dans une grosse ville comme Lyon de chambouler une organisation qui mobilise 1600 animateurs et 36 000 écoliers en l'espace d'un été, ce qui conduit la municipalité à reconduire le rythme des quatre jours et demi (avec un vendredi libéré) en septembre. Même dans les petites communes la circonspection est de mise si l'on écoute Vanick Berbérian, président de l'Association des maires ruraux de

France qui indique : « Même si elles ont connu des difficultés, la majorité des communes qui s'y sont mises ont finalement trouvé un certain intérêt aux activités périscolaires, sous réserve qu'elles aient les moyens matériels et humains pour les mener. »

Car l'argent reste le nerf de la guerre et nombre de décisions communales sont soumises à la décision de reconduire ou non le fonds de soutien qui est prévu pour fonctionner jusqu'en 2018. « Sur le principe, les maires ne sont pas contre le fait qu'on puisse leur laisser carte blanche... à condition que la proposition ne masque pas un désengagement de l'État », note Agnès Le Brun, la vice-présidente (LR) de l'Association des maires de France. Au-delà du coût financier, c'est aussi le coût politique auprès des familles qu'évoquent les élus. Car certains parents, comme certains élèves, sont plutôt satisfaits des activités périscolaires proposées par leur commune. À Paris par exemple, où l'on a longtemps contesté la réforme, ils sont aujourd'hui 90% des écoliers à fréquenter les temps périscolaires deux fois par semaine. Sur le sujet, les associations officielles font entendre une voix discordante. Liliana Moyano, présidente de la FCPE insiste sur « les trois heures de cours en plus en matinée, au moment où l'attention est la meilleure et sur l'offre à tous les élèves d'un éveil artistique, culturel ou sportif », alors que Valérie Marty de la PEEP plaide pour une réflexion dans chaque territoire : « On pourrait aller jusqu'à concevoir des organisations différentes en maternelle et en élémentaire ou réaménager certaines vacances scolaires ».

### La question des inégalités territoriales

Même si on oublie souvent de leur demander leur avis, les milliers de personnes recrutées comme animateurs territoriaux sont elles aussi dans l'expectative. Didier Bourgoïn, secrétaire national du SNUTER-FSU relève que « ces personnels sont précaires à 85% et beaucoup fonctionnent sur des emplois du temps incomplets avec des temps partiels imposés. Dans toutes les communes, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont en baisse. Si le fonds de soutien s'arrête, on va assister à un véritable plan social qui va concerner des personnes déjà fragilisées. L'autonomie des collectivités, c'est possible mais dans le cadre des lois républicaines et sans développer les inégalités territoriales. »

C'est bien cette question des inégalités qui a plombé une réforme des rythmes mal financée et qui ne pourra en rien se résoudre par une responsabilité accrue donnée aux communes. Le SNUipp-FSU milite pour une remise à plat complète de la réforme, avec un cadrage national pour plus d'égalité et une réflexion de fond qui associe les enseignants qu'il a souhaité consulter par l'intermédiaire d'une enquête nationale. Pour l'instant cette fin d'année scolaire est plutôt marquée par la cacophonie et la précipitation. Sans doute conscient des difficultés de ce dossier, Jean-Michel Blanquer a déjà annoncé que les communes pourront mettre en œuvre leur choix « pour la rentrée 2018 » et que des expérimentations seront possibles « dès 2017-2018, avec des maires volontaires. »

Un décret en préparation devrait en fixer le cadre dès la rentrée. À suivre donc...

## JEUX DE SOCIETE (rubrique par Christian Rousselin)



**Le principe du jeu** - Les petits pingouins sur la banquise pondent des oeufs multicolores, c'est bien connu!? Notre but: faire preuve d'un peu de mémoire, d'astuce, voire de chance pour les retrouver...

Le but du jeu: chaque joueur essaie de retrouver 6 oeufs colorés et les poser sur sa planchette.

Lorsque vient son tour, le joueur lance 2 dés colorés, puis soulève deux pingouins pour y découvrir la couleur de leur oeuf. Si le joueur retrouve une couleur correcte, ou les deux, il pose le ou les pingouins sur sa planchette sinon, il ne gagne rien pour ce tour-ci,

mais en profite pour retenir les couleurs des oeufs qu'il a révélées! C'est ensuite au joueur suivant.

Il est permis à un joueur de révéler un pingouin qui se trouve sur la planchette d'un autre joueur et de lui prendre le pingouin si la couleur est correcte! Le jeu peut donc se renverser à tout moment en se faisant prendre des pingouins sur sa banquise.

Pengoloo est un jeu de mémoire très classique, c'est vrai. Mais un jeu de mémoire très joliment présenté, presque à la frontière entre le jeu et le jouet.

**Les jeux de mémoire sont une source inépuisable d'amusement avec les enfants, car ils ont la particularité d'être aussi difficiles à jouer pour les petits que pour les grands (quand ils ne sont pas carrément plus difficiles pour certains grands!). Du coup, ils font toujours passer un agréable moment ludique à toute la famille.**



**Jeu de hasard - Très facile à jouer et à fabriquer - De 2 à 6 joueurs**

C'est un jeu de comptoir que l'on trouve dans le Nord de la France. Il est composé d'une tige de 20 à 30 cm de haut, fixée sur un socle, sur laquelle des anneaux sont enfilés. Les anneaux le plus souvent au nombre de 24, sont eux aussi en bois et ils peuvent être colorés en quantité égale : soit en bleu, en rouge ou rester dans leur couleur naturelle.

**Règle du jeu :**

- Pour jouer il faut 3 dés et 2 à 6 joueuses/joueurs mais se joue généralement à 2. Chacun.e reçoit un nombre égal d'anneaux, variable en fonction du nombre de participant.e.s.
- Si une joueuse, un joueur tire 6 - 5 - 4 avec ses trois dés, il se débarrasse de tous ses anneaux sauf un, en les remettant sur la tige.
- Si une joueuse, un joueur fait un, deux ou trois AS lors d'un lancer, il se débarrasse de un, deux ou trois anneaux (soit un anneau pour un as) qu'il remet sur la tige.
- Si une joueuse, un joueur fait un, deux ou trois SIX, il donne à sa voisine, son voisin de droite, un, deux ou trois anneaux (toujours selon le nombre de six effectués). Les autres coups ne comptent pas et le tour passe au joueur suivant. La gagnante, le gagnant est celui ou celle qui se débarrasse de tous ses anneaux.

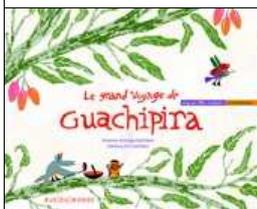
## Solidarité « Oubliés des vacances » L'été des bouquins solidaires

Les éditions Rue du monde et le Secours populaire organisent l'opération « l'été des bouquins solidaires » destinée à offrir un ouvrage de littérature jeunesse aux enfants oubliés des vacances.

A partir du 15 juin et jusqu'à mi-août, c'est « l'été des bouquins solidaires », une opération organisée par la maison d'édition Rue du monde et le Secours popu-

**Trois nouveaux titres de la collection « Coups de cœur d'ailleurs » servent cette année de support à l'opération. Des ouvrages pour faire voyager les 2-6 ans aux quatre coins du monde, des albums à offrir ou à s'offrir, pour permettre aux enfants oubliés des vacances de raconter une histoire aux copains...le jour de la rentrée.**

### Le grand voyage de Guachipira Arianna Arteaga Quintero - Stefano Di Cristofaro



Dans cet arbre, une famille d'oiseaux tourne en rond. Les grands-parents sont fatigués et on s'ennuie dans ces branchages un peu trop

repliés sur eux-mêmes. Comme en plus les tisanes finissent même par n'être plus très nourrissantes, la petite dernière décide de partir, sac au dos, à la recherche de fleurs nouvelles... et d'air pur ! La voilà qui cueille les fleurs étonnantes sur les conseils de singes, de tortues ou de grenouilles multicolores. Et après un long périple, la petite Guachipira ramène toutes sortes d'anémones de mer, de plantes carnivores, de fleurs de cactus... Sa nouvelle tisane va revivifier toute la famille. L'audace des enfants peut faire du bien à chacun ! À la fin de l'album, une carte du Venezuela resitue les fleurs et les lieux de la cueillette.

À partir de 4 ans

### L'éléphant qui habitait dans une fleur Hwang K.



Les étamines qui dépassent de cette fleur rouge sont bien les défenses d'un minuscule pachyderme ! Un jeune garçon n'en croit pas ses yeux : un éléphant avec qui jouer, un ami avec qui partager sa gourde d'eau fraîche ! Presque un petit frère qu'il faut protéger lorsque surgit une moto... Ouf ! Son habile trompe s'accroche in extremis au doigt du garçon ! Le soir venu, l'enfant a peur de réveiller l'éléphant miniature en plein rêve comme il a eu peur, une nuit d'étoiles filantes, de faire s'effondrer sur lui toutes les étoiles du ciel... Alors mieux vaut reposer l'éléphant dans sa fleur et lui dire « À demain, Lilyphant ! » Cet album coréen colporte un conte universel : un enfant est assez fort pour tenir un éléphant dans sa main, mais il le respecte.

À partir de 3 ans

### Tous la même rivière Vanina Starkoff



Elle est d'un jaune solaire, la rivière qui coule paisiblement tout au long de l'album. Les petites barques, les gros bateaux, les canoës qui y voguent vont tous dans le même sens. À bord, la vie est pétillante ou sereine comme une sieste au soleil. Chacun descend la rivière à son rythme, à sa manière, et le jeune lecteur prend son temps aussi pour chercher, d'une image à l'autre, ce qui change. Un garçon sort sa guitare et invite la fille du bateau qui avance juste devant le sien. Leurs chats se réunissent aussi, mais dans l'autre bateau... Une embarcation manque de se renverser, mais avec du courage, on remonte et garde le cap. Ce très bel album nous vient du Brésil pour nous dire que nous sommes embarqués sur un même gigantesque et fragile bateau qu'il nous faut savoir tenir à flots.

Rue du monde conçoit des livres pour « interroger et imaginer le monde ». Sa démarche originale associe regards citoyens, ouverture aux autres cultures et tremplin à l'imaginaire. Ses ouvrages s'adressent à l'intelligence, à la sensibilité et à l'esprit critique des enfants.

## A qui correspond le portrait?

Italien d'origine sicilienne, née en 1925, il a mené une longue carrière dans le théâtre, la radio et la télévision, avant de se tourner vers la littérature. Il rencontre rapidement le succès avec les enquêtes de son célèbre commissaire Montalbano .

Il a exercé pendant une quinzaine d'années les métiers d'ouvrier imprimeur, animateur culturel et journaliste localier. En 1984, il publie "Meurtres pour mémoire" dans la «Série Noire» de Gallimard. Il a depuis fait paraître une trentaine de titres qui confirment une volonté d'ancrer les intrigues du roman noir dans la réalité sociale et politique.

Après des études d'histoire et un doctorat sur la peste au Moyen-Age, elle travaille au CNRS, puis se lance dans l'écriture d'une première fiction, "Jeux de l'amour et de la mort", qui décroche le prix du roman policier au Festival du film policier de Cognac en 1986.

Son deuxième roman, *L'Ecole du crime*, marque également sa carrière. C'est la première fois qu'apparaît sous sa plume son personnage fétiche, le commissaire Jean-Baptiste Adamsberg, dont elle décrit les enquêtes dans la plupart de ses oeuvres.

Il passe son enfance dans les collines de l'Estaque, avant d'effectuer ses études au lycée Saint-Charles, au lycée Nord puis à la faculté, où il obtient un doctorat en mathématiques.

Spécialiste de l'informatique appliquée aux risques et à la gestion des feux de forêts, il est appelé comme consultant par l'ONU. Il enseigne également à l'université.

Son premier polar, *La nuit des bras cassés*, paru en 2000, reçoit le prix Sang d'Encre des lycéens de la ville de Vienne.

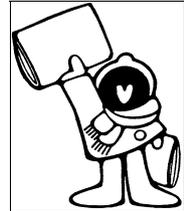
Entre 1868 et 1880, il vit avec ses parents à Fécamp (ville de la famille de sa mère, les Bidault) puis au Tréport. A partir de 1880, il est interne au collège d'Eu. Ses parents (d'abord sa mère, puis son père) meurent prématurément. En 1886, il s'installe à Paris pour mener des études de Droit et écrire des articles pour des revues littéraires, dont la revue *Lutèce* à laquelle collaborent Verlaine, Laforgue, Willy et d'autres.

Sa vie commence par un mystère, il serait né un vendredi 13, mais déclaré le 12 par superstition.

Après des études chez les jésuites, et amené de bonne heure à gagner sa vie, Il est contraint d'exercer divers métiers. Un temps reporter à *La Gazette de Liège*, il circule volontiers de par le monde, séjournant notamment à Paris.

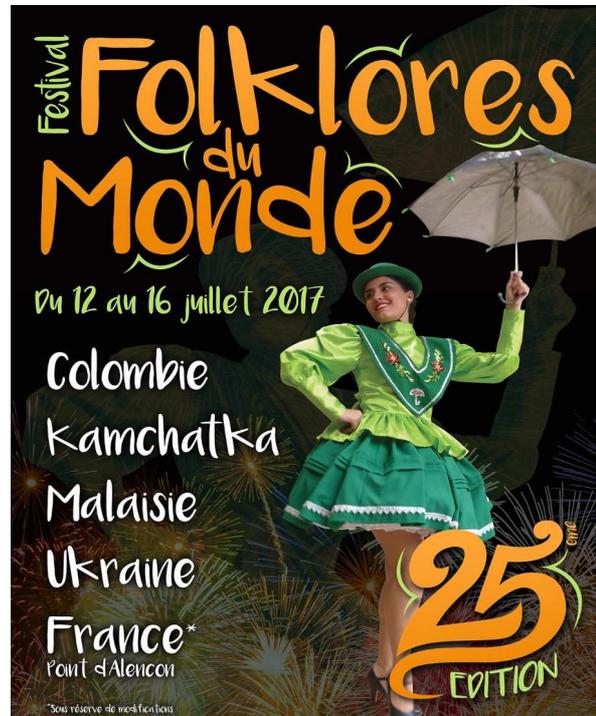
"*Le Roman d'une dactylo*", publié sous un pseudonyme en 1924, est un véritable succès populaire. Dès lors, cet auteur prolifique rédige roman sur roman, à un rythme impressionnant

# Informations culturelles départementales



## St Hilaire de Briouze

## Alençon



## Nous, agriculteurs, le champ des possibles

### Exposition sonore et photographique d'après une enquête d'Alexandra Céalis

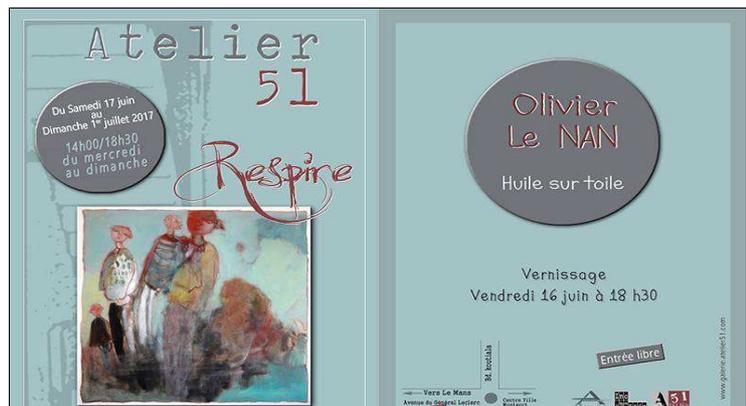
L'auteur, après avoir enquêté sur l'expression du malaise agricole, donne à voir et à entendre les dynamiques qui émergent chez des agriculteurs du Perche, malgré la crise. La mutualisation et le regroupement apparaissent comme des solutions incontournables pour produire, distribuer, réfléchir aux pratiques agronomiques mais aussi pour créer du lien et interagir avec la société. Déambulations et temps d'écoute sont proposés aux visiteurs dans un espace scénographié.

14 juillet - 17 septembre 2017

## St Cyr la Rosière



## Briouze



## 51, av du général Leclerc Alençon



## **Aux collègues qui partent en retraite cette année.**

A cette fin d'année scolaire, vous allez passer à d'autres activités certainement plus choisies que subies avec un nouveau rythme de vie puisque celui du temps de travail à l'école et en dehors ne sera plus.

Des projets, vous en avez certainement: vie associative, activités culturelles, activités sportives, loisirs personnels, activités syndicales, profiter de vos enfants et petits-enfants, ne rien faire...enfin plus de réveil à sonner pour se rendre au travail!

La section départementale du SNUipp 61-FSU souhaite à chacun.e une bonne retraite et de pleinement goûter à ce nouveau temps de vie.

### **Pour les collègues du Premier degré**

Pensez dès à présent à vous syndiquer ou resyndiquer pour recevoir le BULLETIN départemental mensuel des retraité.e.s FSU 61 . (prochain Bulletin: mi septembre)

**Un bulletin de syndicalisation est joint à cet envoi.**